



Le Canard des Valéricains

Le Mot du Maire

La saison estivale bat son plein. Le tourisme est un axe important de développement de la commune. En se logeant, en consommant sur place, les visiteurs créent de la richesse et des emplois. Les valéricains - hôteliers, restaurateurs, commerçants, mais aussi les habitants, en sont conscients et je me réjouis de voir que nous avons une vraie qualité d'accueil dans notre ville.

Ainsi, pour cette période, de nombreux saisonniers rejoignent la station pour renforcer les équipes habituelles. Je tenais à rappeler, qu'au même titre que les commerçants, ces derniers peuvent bénéficier du stationnement gratuit. Je vous invite à vous rapprocher des services de police.

A Saint-Valery-sur-Somme, nous avons la chance de disposer d'un patrimoine exceptionnel. La vieille ville, le port et le quartier des pêcheurs attirent régulièrement les touristes. Je suis heureux, par ailleurs, de vous annoncer que la rénovation de la rue des Moulins, dans le quartier du Courtgain, est terminée. C'est une réelle satisfaction. D'autant que la Fête de la Mer sera l'occasion de l'inaugurer en couleurs !

La ville attire également les artistes qui aiment exposer dans ce cadre. Cet été, encore, le service culturel vous invite à découvrir une programmation de qualité. Retrouvez chaque semaine, des artistes peintres, sculpteurs, photographes,... au tribunal de commerce, au cachot de la porte de Nevers, à l'Herbarium et à la chapelle des marins.

Un très bel été à tous !

Stéphane Haussoulier

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme
1er Vice-président de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

S
O
M
M
A
I
R
E

► PAGE 2

- Point travaux
- A savoir

► PAGE 3

- Fête Patriotique
- Info Association

► PAGE 4

- Evènements



ATTENTION !

Le démarchage au "porte à porte" est une technique commerciale très connue. Restez prudent si un commercial d'un fournisseur d'énergie se présente à votre porte en vous indiquant vouloir "faire des vérifications de compteur" ou "attester de la validité de vos factures". Vos factures, votre contrat d'énergie et vos identifiants personnels sont des informations confidentielles que vous pouvez refuser de communiquer à un commercial ou à un démarcheur.

Vie de la commune

DÉPART EN RETRAITE



Le samedi 29 juin dernier, une cérémonie était organisée pour remercier le lieutenant Jean-Jacques Rasse à l'occasion de son départ en retraite. Né en 1954, il effectue son service national à Rouen à l'âge de 20 ans dans un Régiment d'Infanterie. En avril 1980, il rejoint l'équipe municipale de Saint-Valery-sur-Somme et s'engage en parallèle en tant que sapeur-pompier volontaire. Depuis ce jour, son engagement perdure, animé par le désir de s'investir pour autrui. Il est nommé successivement Caporal en 1988, Sergent en 1990, Adjudant en 1992 puis Adjudant-chef en 2000. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) le nomme Adjoint au

Chef de Centre en 2002, puis Lieutenant en 2013. Il reçoit la médaille de bronze pour acte de courage et dévouement en 1997 pour les nombreux sauvetages en mer effectués.

Bien au-delà de ces différentes nominations, le Lieutenant Rasse a rempli toutes les missions que le métier de sapeur-pompier impose (astreintes, gardes de nuit, de week-end, manœuvres, formations annexes, manifestations diverses, sans compter sa présence au bureau de l'Amicale des Sapeurs-pompiers avec la préparation des manifestations, la distribution des calendriers,...).

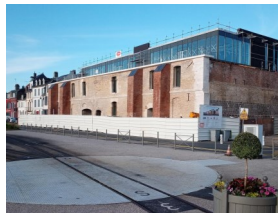
C'est un parcours plus qu'honorable de 39 ans et 9 mois d'engagement au service de la population valéricaine, que l'ensemble des élus de Saint-Valery-sur-Somme souhaite féliciter.

Lors de la cérémonie, le Lieutenant Rasse a été promu au grade de Capitaine honoraire de sapeur-pompier volontaire. Puis, la médaille du SDIS 80 lui a été remise par le Colonel Hervé Boulard, directeur départemental adjoint du SDIS 80, ainsi que la médaille du Conseil Départemental de la Somme par Stéphane Haussoulier, en tant que Conseiller départemental de la Somme et Président du conseil d'administration du SDIS 80.

Point travaux

PAS À PAS DANS...

L'ENTREPOT DES SELS



Le portail donnant accès aux coulisses de l'amphithéâtre, a été mis en place. Le pavage du parvis intérieur est terminé. Le parvis extérieur utilisera le même matériau. L'installation de la casquette se termine sur les façades du Quai Lejoille et rue de l'Entrepôt. Les sols souples sont en cours de pose ainsi que les garde-corps vitrés.

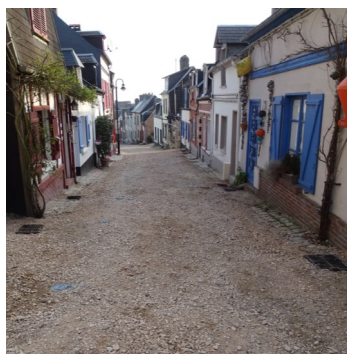
PARKING ET RUE DE NEUVILLE



Le nouveau parking rue de Neuville est ouvert. Il permet aux riverains de la cité Chopin de l'utiliser depuis le 18 juillet dernier. La voie a été remise en double sens entre la rue Jules Brulé et la rue Saint Augustin. Et les places de stationnement en pleine voie ont été supprimées pour faciliter la circulation.



AVANT



APRES

LA RUE DES MOULINS

La première partie des travaux de la rue des Moulins a été achevée fin juin. La partie haute devient à son tour accessible. Le bordurage, les enrobés de voirie et les enrobés de couleur des trottoirs sont réalisés. Le raccordement de la canalisation d'eau potable avec la rue Saint-Pierre a été fait. Les travaux se sont ainsi terminés fin juillet.

A savoir

LA VIE SCOLAIRE VALÉRICAINNE



Comme chaque année, les élèves de CM2 des écoles Manessier-Corderies et Notre Dame, ont reçu la dotation offerte par la mairie composée d'un dictionnaire de français, un dictionnaire bilingue français/anglais, un carnet de conjugaison et un livre sur le débarquement de Normandie.



La gendarmerie nationale a profité de l'occasion pour délivrer aux élèves de l'école Manessier-Corderies les permis internet et piéton.

Nous souhaitons aux futurs collégiens une excellente rentrée en 6^{ème} et à l'ensemble des élèves une belle réussite pour l'année à venir !

La rentrée des élèves au Collège de la Baie de Somme aura lieu le lundi 2 septembre :

- de 8h à 16h pour les élèves de 6^{ème},
- de 9h jusqu'à la fin de l'emploi du temps ce jour-là pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

RENTREE 2019 : ABAISSEMENT DE L'ÂGE DU DÉBUT DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE



Le 4 juillet 2019, le Parlement a adopté définitivement, par un ultime vote du Sénat à main levée, le projet de loi pour une École de la confiance. Selon Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale et de La Jeunesse, ce projet a pour objectif de faire progresser collectivement l'École et permettre à notre société d'être plus sereine et plus heureuse.

L'adoption entraîne, pour toutes les personnes responsables d'un enfant né au cours des années civiles 2014 à 2016, l'obligation de l'inscrire à compter de la rentrée scolaire 2019 dans une école ou une classe maternelle publique ou privée, ou bien de déclarer au maire et à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, qu'elles lui feront donner l'instruction dans la famille. L'abaissement de l'âge du début de l'instruction obligatoire vise à plus de justice sociale en offrant à tous les enfants un cadre propice et stimulant pour des apprentissages de qualité dès le plus jeune âge. La scolarité à l'école maternelle est le moment où se préparent les apprentissages fondamentaux et donc les réussites futures.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : www.education.gouv.fr

AVENIR DE LA GARE DE NOYELLES SUR MER



Le Conseil Régional Hauts-de-France s'engage à maintenir ouverte la gare de Noyelles-sur-Mer, porte d'entrée de la Baie de Somme. Des évolutions sont, par ailleurs, prévues par le service TER en gare d'ici la fin de l'année. A partir du 15 décembre, les TER en provenance et à destination de Paris (les ex-intercités) desserviront systématiquement les gares de Noyelles-sur-Mer et de Rue. Le nombre de trains sur le parcours Amiens-Calais va sensiblement augmenter. Le temps de parcours sera quant à lui amélioré de plus de 20 minutes pour accéder à Paris avec l'arrivée du nouveau matériel bi-mode « Régiolis grand confort ».



Pour ne rien manquer des événements organisés dans la commune et rester informé des nouveautés, pensez à vous abonner aux comptes Facebook, Twitter et Instagram de la ville ! Et retrouvez toutes les actualités de la ville de Saint-Valery-sur-Somme sur le site web : www.saint-valery-sur-somme.fr

Fête Patriotique

75^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE SAINT-VALERY-SUR-SOMME



Le matin du 2 septembre 1944, la ville accueillait les soldats de la 3^{ème} division d'infanterie canadienne venus de Pendé pour mettre un terme à plusieurs années d'occupation allemande. Ces derniers s'étaient déjà repliés au Nord de la Somme, face à l'avancée des troupes alliées. Dans l'après-midi, l'occupant déclenche des tirs d'artillerie depuis le Crotoy. Après une longue journée de combat, la ville de Saint-Valery-sur-Somme est libérée le soir du 2 Septembre, mais avec un lourd bilan humain. Aux nombreux soldats tués, s'ajoutent de nombreuses victimes civiles. On déplorera notamment la mort de Pierrette Dumont (14 ans), Jeannine Sauvage (13 ans), Jean et Jacques Thiébaud (4 et 2 ans), Georges Magnier (70 ans), Mme Jacques Coulombel (64 ans) et Charlotte Caudron (61 ans).

Pour commémorer le 75^{ème} anniversaire de ce jour historique et la mémoire de tous les civils tués lors de la Seconde Guerre mondiale, la commune de Saint-Valery-sur-Somme et sa section de l'Union Nationale des Combattants (UNC) organisent une manifestation le 2 septembre 2019, à partir de 18h30, au départ de la Place de la Croix l'Abbé.

Pour que la commémoration soit parfaitement réussie, la section invite tous les habitants à venir nombreux et à pavoiser aux couleurs nationale et canadienne. Pour l'occasion, une vingtaine de personnes de l'association 89^{ème} D.I US 1945 de Dieppe défilent en tenue avec leurs véhicules militaires d'époque. Plusieurs arrêts sont prévus pour rendre hommage aux valéricains civils tombés sous les balles ennemies. Des personnalités ont été invitées dont des représentants canadiens.

EN SAVOIR PLUS

L'Union Nationale des Combattants a été créée au lendemain de la guerre 1914 – 1918 par Georges Clémenceau et le Père Brottier, aumônier militaire. L'UNC s'est donnée pour mission de maintenir le devoir de mémoire et de rendre hommage aux victimes des deux grands conflits mondiaux, des guerres d'Indochine et d'Afrique du Nord ainsi que celles liées aux opérations extérieures.



L'association participe à toutes les cérémonies patriotiques, organise des expositions et a rédigé plusieurs ouvrages afin de mieux comprendre et appréhender les conflits actuels liés au terrorisme (dernier livre : « A guerre nouvelle, nouveaux combattants » - toujours disponible).

La section valéricaine a vu le jour en 1923. Elle est, à ce jour, composée de 75 membres dont le doyen, Jean Lourdel, ancien d'Indochine, est âgé de 91 ans. André Ferron, Président de l'Association depuis 1999, rappelle que la section est ouverte non seulement aux Anciens Combattants des grandes guerres, des guerres d'Indochine et d'Algérie, Maroc, Tunisie, des opérations extérieures mais aussi aux militaires de carrière ou non, aux Soldats de France (ayant effectué leur service militaire) n'ayant pas obligatoirement combattu et à toutes les personnes se reconnaissant dans les valeurs de l'association en qualité de "sympathisant".



*Remerciements à Michel Grognet pour les photos prises le 02/09/2014

PROGRAMMATION

- 18h30: Départ du cortège Place de la Croix l'abbé
- 18h45 : Cérémonie au monument aux Morts, puis dépôt de gerbes au cimetière militaire suivi d'un cortège à travers la ville et dépôt de fleurs selon le parcours suivant :
 - Arrêt sur la tombe des enfants Jean et Jacques Thiébaud, au cimetière
 - Arrêt à la stèle de Modeste Godin, rue du Docteur Lomier
 - Cortège jusqu'à la Place des Pilotes
 - Arrêt à la plaque de Jean-Louis Lamidel, Place des pilotes
 - Arrêt à la stèle des fusillés Lucien Brusque et Emile Masson, rue Roche Madone
 - Retour par le quai Violette sur la Place des Pilotes
 - Arrêt à la plaque d'André Glachant, derrière l'Entrepôt des Sels, rue Anguier du peuple
 - Cortège jusqu'aux écluses, retour Place des Pilotes
- 20h30 : Vin d'honneur offert par la municipalité, au Casino

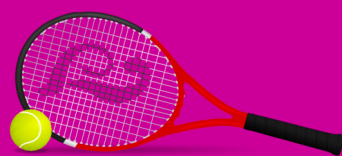
La clique des sapeurs-pompiers de Saint-Valery accompagne la manifestation.



TENNIS CLUB VALERICAIN

Après 15 années passées à la gestion du Tennis Club Valéricain, l'équipe dirigeante, souhaite, non pas raccrocher sa raquette mais passer la main à une nouvelle équipe de bénévoles.

De nouveaux projets sont à imaginer, à écrire, à mettre en place pour la suite de l'histoire du club. Vous êtes dynamiques et motivés ? L'équipe actuellement en place, est prête à vous accompagner et vous transmettre le flambeau. Pour ce passage de témoin aux futurs dirigeants, une réunion se tiendra le samedi 7 septembre à 10h, à la salle Adrien Huguet de la Mairie. Ce rendez-vous sera l'occasion d'échanger sur les projets tennis de la saison 2019/2020 et d'envisager la mise en place d'une nouvelle activité : le badminton.



Bienvenue à tous avec les bonnes résolutions sportives de la rentrée !

Pour plus d'informations, contactez la Mairie au 03 22 60 39 20.

Evènements

Du 6 au 11 août : « La campagne en miniatures », exposition de Régis Lohé, de 9h à 19h, au Cachot de la porte de Nevers

CONCOURS PHOTO DE LA FÊTE DE L'AGNEAU



La Fête de l'agneau AOP prés-salés de la Baie de Somme aura lieu le samedi 14 septembre. Tout au long de la journée, profitez des animations et du marché de terroirs sur l'ancien site Point P. Déjeuner sur réservation au 06 81 21 75 69. Pour la première année, l'Association AOP prés-salés de la Baie de Somme vous propose un concours photo :

Photographiez les moutons de prés salés de la Baie de Somme dans leur environnement et envoyez-nous votre plus belle photo avant le 15 août 2019

Marche à suivre :

- Choisissez votre photo au format jpg ou png
- Donnez-lui votre adresse mail comme nom de fichier
- Rendez-vous sur le site www.agneaubaiedesomme.com
- Cliquez sur le lien « J'accepte le règlement et j'envoie ma photo »
- Tapez le mot de passe *apagneau*
- Déposez votre photo (une seule photo par candidat)

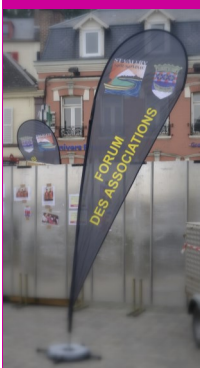
Vous recevrez une confirmation de réception de la photo par mail.

Vous avez des questions ?



Contactez Roland MOITREL au 06 81 21 75 69 ou Marine DELMOTTE au 06 86 37 56 62

LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Le Forum des Associations se tiendra le samedi 7 septembre à partir de 14h, dans la salle du casino, au tribunal de commerce et sur la place des Pilotes. De nombreuses associations valéricaines vous attendront pour vous rencontrer et vous faire découvrir leurs univers. Arts, sports, vie quotidienne, solidarité, il y en a pour tous les goûts. Tout au long de l'après-midi des activités viendront animer ce rendez-vous festif et incontournable de la vie associative valéricaine !

Vous êtes une association, et vous souhaitez être présent au Forum, pensez à renvoyer votre bulletin d'inscription avant le 8 août au service culturel :

► office.culturel@saint-valery-sur-somme.fr

LA CHAPELLE EN MUSIQUE



Le dimanche 11 août à 20h30, la Chapelle des Marins ouvre ses portes pour un récital d'accordéon et de piano.

Christophe Camier, à l'accordéon et David Catel, au piano, nous proposent une rencontre singulière entre deux instruments à clavier, avec et sans bretelles.

Ces deux musiciens picards reprennent un répertoire varié, allant de Fauré à Piazzolla, en passant par des compositions personnelles.

ESCAPE GAME SPECIAL HARRY POTTER



Cet été, 8 jeunes de 11 à 13 ans, du Centre d'Accueil des Jeunes de Saint-Valery-sur-Somme, vous proposent un escape game sur le thème d'Harry Potter.

Certains mages noirs ont trouvé le moyen de séparer leur âme en plusieurs parties et de les implanter dans des objets appelés Horcruxes. C'est le cas de Lord Voldemort qui devient immortel par ce procédé. Vous jouerez le rôle de Arthur Weasley, Percy Weasley, Dolores Ombrage, Lucius Malefoy et Cornelius Fudge. A travers différentes énigmes, vous devrez trouver tous les Horcruxes cachés dans certaines pièces connues de Poudlard afin de tuer le célèbre mage noir Voldemort. Vous avez 1h !

Activité gratuite sur réservation au 06 22 15 10 37. Equipe de 5 personnes, à partir de 8 ans. Les enfants de moins de 10 ans, doivent être accompagnés d'un adulte. 4 rendez-vous sont programmés : le 6 août de 13h30 à 16h30, et les 7, 8 et 9 août de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, à la salle de la Base de Sport Nature, au bout du quai Jeanne d'Arc. Sessions nocturnes le 7 août.

FÊTE SAINT FIACRE

La fête Saint Fiacre se déroulera du 31 août au 2 septembre selon le programme concocté par l'Association « Les Amis de Saint Fiacre ».

PROGRAMMATION

Samedi 31 août

- 15 h : Ouverture de la Fête - attractions foraines - friterie - buvette - animations musicales
- 20h30 : Animations et bal gratuit animé par Jean-René Martel et ses musiques



Dimanche 1^{er} septembre

- De 8h à 19h : Brocante de l'Abbaye entre les Tours Guillaume et la Chapelle des Marins (10 € les 5 mètres linéaires - Réservation au 06 77 57 20 95 ou au 06 03 96 41 38)
- De 12h à minuit : Animation musicale par le Martel Duo
- 12h : Apéritif en compagnie des sapeurs-pompiers
- 15h30 : Spectacle de danse avec l'Association 3D en Baie
- 17h30 : Défilé depuis les Tours Guillaume et concert de la clique des sapeurs-pompiers de Saint-Valery-sur-Somme
- 18h30 : Apéritif concert - attractions foraines - friterie - buvette - animations - bal gratuit

Lundi 2 septembre

- 11h : Messe à la Chapelle des Marins à la mémoire des défunts du quartier et en l'honneur de Saint Fiacre
- 12h : Apéritif dansant
- 14h : Animation musicale - bal gratuit
- 19h : Tirages de grilles - bal gratuit - attractions foraines - friterie - buvette

Ce programme est susceptible de modifications en cas d'événements indépendants de la volonté de l'Association ou d'intempéries.

ROCK MARIN'S



Le Festival Rock Marin's investit l'ancien site Point P le temps d'un long week-end, les 6, 7 et 8 septembre, pendant lequel se réunissent les amoureux d'Harley. Bike show, show pin-up, concerts, tatouos, barbershop,... De nombreuses animations sont au programme. Le samedi, ne manquez pas la traditionnelle parade de Harley dans la ville à 16h, et le grand feu d'artifice musical en soirée.

Pour tout renseignement, contactez Franck Courbois au 06 09 67 50 78

Retrouvez tous les événements du mois d'août dans le numéro spécial « L'Estival des Valéricains » disponible sur le site : www.saint-valery-sur-somme.fr